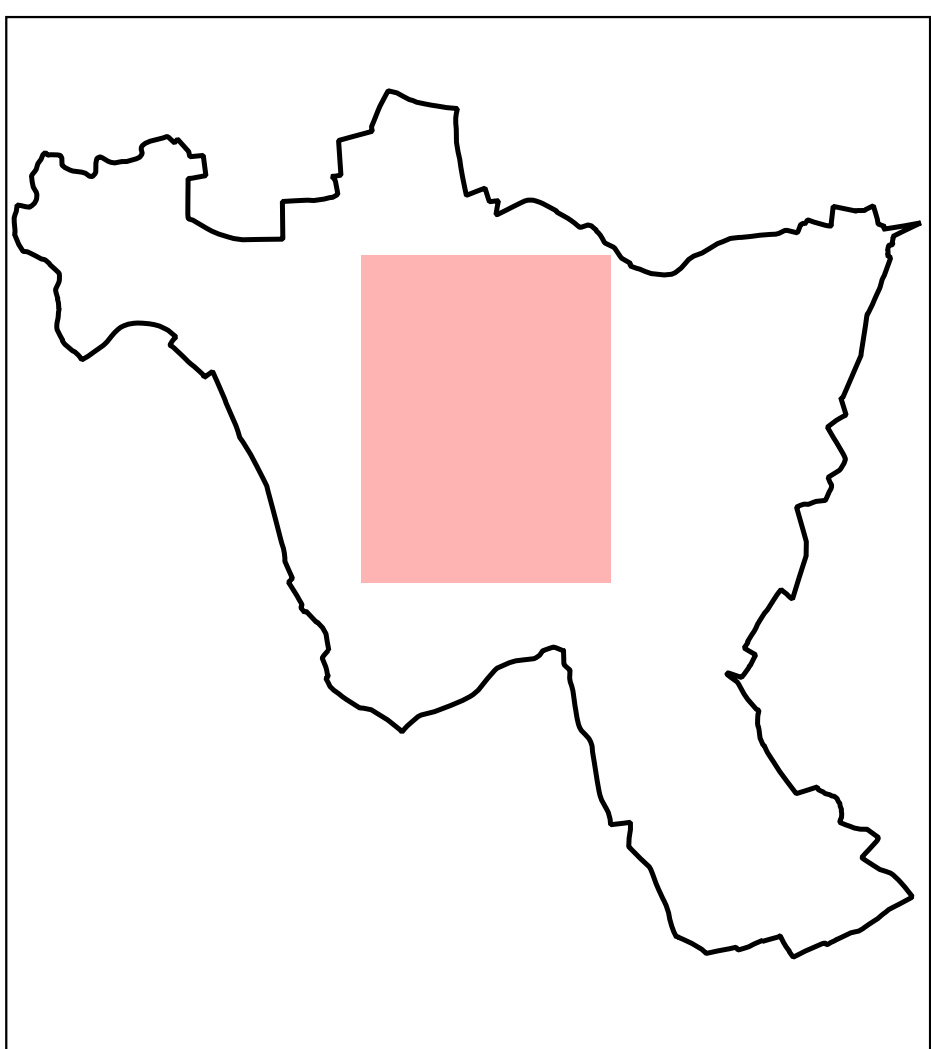


**PLAN LOCAL D'URBANISME**



**DOCUMENTS GRAPHIQUES**

**Bourg**

Echelle : 1/2500

Version janvier 2025

**Légende**

**Le zonage**

- UA - Zone urbaine d'habitat ancien
- UP - Zone urbaine pavillonnaire
- UZ - Zone d'activités économiques
- 1AUh - Zone à urbaniser pour l'habitat - ouverture immédiate
- 1AUz - Zone à urbaniser pour l'activité - ouverture immédiate
- A - Zone agricole
- At - Secteur à vocation touristique (STECAL)
- N - Zone naturelle de protection
- Ny - Secteur à vocation d'activités (STECAL)
- NL - Secteur à vocation de loisirs (STECAL)

  Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

  Emplacement réservé :  
 1- Aménagement de sécurisation de la RD 209 (480m<sup>2</sup> au bénéfice du Département de la Sarthe)

**Les prescriptions réglementaires et autres informations...**

**...relatives aux risques et à la sécurité**

- Zone inondable (atlas des zones inondables de l'Orne Saosnoise)
- Voie en bordure de laquelle la création ou la modification d'accès est réglementée

**...relatives aux paysages et à l'environnement**

- Chemins de randonnée
- Zone humide fonctionnelle protégée au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Arbre protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

**Haie ou alignement d'arbres protégés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme et...**

- ...soumis à protection stricte
- ...soumis à protection réglementée

**...relatives au patrimoine bâti et archéologiques**

- Zone urbaine centrale protégée dans son ensemble au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Patrimoine bâti identitaire protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Petit patrimoine bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Zone de sensibilité archéologique
- Bâtiment susceptible de faire l'objet d'un changement de destination

